

<p><b>D 24-38</b></p> <p><b>CONVENTION GROUPEMENT COMMANDES HOULGATE/NCPA – ASSAINISEMENT &amp; EAU POTABLE – RUES FOUCHARD, LEROSSIGNOL ET LEDANOIS.</b></p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L’an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Catherine POULAIN : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Antoine ARIF : pouvoir donné à Patrick BLOSSE</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	--

Annie DUBOS propose aux membres du conseil municipal la signature d’une convention avec NCPA afin de formaliser la constitution d’un groupement de commandes dont l’objectif est de mutualiser les efforts pour les travaux de remplacement des réseaux d’assainissement et d’eau potable dans les rues Lieutenant Lerossignol, Henri Fouchard et Ledanois à HOULGATE. Cette collaboration permettra une exécution simultanée et efficace des travaux, en cohérence avec les objectifs de développement durable et de gestion optimisée des ressources publiques.

Annie DUBOS présente les termes de la convention.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l’article L.2122-22 ;
- Vu les dispositions des articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique ;
- Considérant que la constitution d’un groupement de commandes entre la Ville de HOULGATE et la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d’Auge pour les travaux remplacement des réseaux d’assainissement unitaire et d’eau potable dans les rues Lieutenant Lerossignol, Henri Fouchard et Ledanois à HOULGATE, donne l’opportunité de fédérer leur action.

En effet, sur ce secteur, la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d’Auge doit assurer la suppression du réseau d’assainissement unitaire et la mise en place d’un réseau d’eaux usées et la ville de HOULGATE doit assurer les travaux de remplacement du réseau d’eau potable et la mise en place d’un réseau d’eaux pluviales. Compte-tenu de la réalisation en tranchée commune pour les réseaux d’assainissement et d’eau potable, une exécution simultanée de ces travaux est nécessaire,

- Considérant que la convention constitutive prévoit que la commission d'attribution du groupement est composée de deux représentants élus parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de la Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge et de deux représentants élus parmi les membres ayant voix délibérative de la commission des marchés et contrôle des DSP de la ville de HOULGATE Pour chaque membre titulaire est prévu un suppléant,
- Considérant que la ville de HOULGATE propose d'assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes pour les travaux susmentionnés,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande jointe en annexe ainsi que les pièces afférentes,
- De désigner comme représentants de la commission marchés et contrôle des DSP de la Ville à la commission d'attribution du groupement :

Titulaire 1	Olivier HOMOLLE
Titulaire 2	Annie DUBOS
Suppléant 1	Laurent LAEMLÉ
Suppléant 2	Sylvia FLEURY



Olivier COLIN,  
Maire.